

**Compte rendu du cc
Lundi 16 avril – 19h00**

Jean Luc BOCH - René ALLAMAND - Gérard MONTILLET - Christiane CHARRIERE - Patrice MEREL – Myriam MONTMAYEUR – Fabienne ASTIER – Pierre OUGIER – Joël OUGIER SIMONIN – Corine MICHELAS – Stefan KOUMANOV – Patricia BERARD – Séverine BRUN

Absents : Richard BROCHE – Raphaël OUGIER – Laurent ASTIER

1 – COURSE D'ORIENTATION

Monsieur Bernard Hanrard et madame Marion Lizeroux présentent au conseil municipal le principe de la course d'orientation. Ils expliquent que messieurs Jean Christophe Martinez et Cédrick Astigarraga leur ont proposé ce concept pour la Plagne Tarentaise, et qu'ils ont trouvé l'idée intéressante.

Le coût d'investissement est relativement simple et n'engendre aucun coût de fonctionnement supplémentaire. De plus, les événements liés à ces pratiques sont très intéressants pour la commune et la station.

Un club est spécialisé et se propose d'accompagner la commune pour la cartographie.

Un projet est présenté au conseil communal.

Monsieur Bernard Hanrard indique que cette pratique présente plusieurs atouts :

- Touristique
- Ludique et pédagogique pour les enfants et scolaires
- Sportif : course d'orientation pour les fondeurs
- Pour les vélos à assistance électrique également
- Et l'idée serait de pouvoir l'adapter en ski alpin, avec un parcours permanent.

Les parcours peuvent être adaptés, et la difficulté peut être modulée.

Des boîtiers (en bois avec poinçons pour les validations de parcours) sont présentés aux membres du conseil communal. Monsieur René Allamand s'interroge sur le support, et demande s'il n'est pas possible d'adapter les cartes au format numérique (applis téléphone).

L'investissement présenté (réalisation des cartes, réalisation de parcours qui peuvent être modifiés) est un chiffrage calculé uniquement pour les cartes. Un coût supplémentaire serait donc à prévoir pour adapter ces cartes et ces parcours au format numérique.

Madame Marion Lizeroux indique que cette pratique est placée sous l'égide de la fédération française de course d'orientation, qui organise les manifestations autour de ce sport et loisir.

Pour l'ensemble de la Plagne Tarentaise, l'investissement a été chiffré à 10 800 HT.

Monsieur Patrice Merel demande s'il n'est pas possible d'organiser un événement sur l'ensemble de La Plagne Tarentaise. Monsieur Jean Christophe Martinez indique que c'est tout à fait envisageable.

Le concept est déclinable été hiver et l'idée est jugée très bonne par le conseil communal

Le conseil communal valide le projet et demande qu'il soit présenté en conseil municipal.

2. Remarques fonctionnement OT/Commune

Stationnement : Madame Patricia Bérard fait part de nombreuses plaintes des clients titulaires de cartes bancaires étrangères car il leur est impossible de payer le stationnement avec ces dernières. Ce dysfonctionnement est à régler avec SAGS. Il est cependant dommage que cette remarque nous parvienne en fin de saison via l'Office du Tourisme alors que la commune paie le prestataire SAGS pour réaliser cette mission et rendre compte à la collectivité de difficultés rencontrées.

Le conseil communal souhaite que ce point de blocage soit réglé (SAGS/Trésorerie municipale)

Le point a été repris depuis par la DGFIP.

Billets SNCF : il est impossible actuellement de les modifier. Monsieur le maire rappelle que le futur aménagement prévoit une borne pour que les clients puissent modifier les billets ou en acheter.

Monsieur le maire indique qu'une réunion est programmée avec le responsable régional de gare et connexions de la SNCF afin d'évoquer la fermeture possible de la gare d'Aime la Plagne. Les élus contestent cette hypothèse, et souhaitent mettre en avant lors de cette rencontre, la nécessité pour La Plagne de conserver cette gare, dont la fermeture aggraverait considérablement la saturation du réseau routier.

Après plusieurs réunions avec les maires des stations de tarentaise, ainsi que les élus du Conseil Départemental, il ressort que les liaisons entre la SNCF et la station (liaisons gare/station) ne sont pas satisfaisantes.

Monsieur le maire souligne que nos stations ont encore des efforts à faire concernant la qualité de l'accueil.

Saisonniers : les socio professionnels ont fait part de leurs difficultés avec les saisonniers embauchés cet hiver. Il est de plus en plus difficile de trouver des employés qui finissent la saison, d'où un turnover important.

Point positif : le caravaneige affiche cette année un bilan de satisfaction positif, du notamment à la « non cohabitation » des camions aménagés et des campings cars. La création du stationnement à Plagne 1800 a en effet permis de régler les difficultés rencontrées l'hiver dernier.

Salle des congrès : en raison des travaux, il a été demandé de ne pas utiliser cette salle pendant la durée des travaux cet été et en intersaison (nuisances et sécurité). Monsieur le maire insiste pour que cette salle reste disponible en soirée, les travaux n'étant pas programmés après 18h00.

Le conseil communal prend acte de cette remarque.

Madame Patricia Bérard souhaite proposer que la collectivité récupère certains fauteuils de la salle du cinéma de Bellecote, afin de les installer dans la salle des congrès (dans l'un des modules de la salle) ; pour l'instant quand la salle est réservée, seuls 2/3 de la salle sont réservés. Ainsi, lors de l'organisation de spectacles, il serait possible de libérer plus d'espace, et de proposer des visionnages de films dans cette salle. Pour l'utilisation des fauteuils, monsieur Patrice Merel indique qu'il faut au préalable faire réaliser une étude de faisabilité (sécurité, confort, chauffage...). Le fait d'installer des fauteuils fixes (devant la scène) mérite réflexion

Le conseil communal souhaite se donner le temps de la réflexion quant à cette proposition.

3. Coursives Belle Plagne

Monsieur le maire rappelle au conseil communal l'effondrement d'une partie des coursives à Belle Plagne. Madame Patricia BERARD indique que les toits des coursives sont en train d'être dégagés petit à petit et qu'elles seront donc réouvertes au fur et à mesure. Monsieur le maire rappelle que ces coursives appartiennent en majeure partie aux copropriétés, il rappelle qu'auparavant les toits étaient déneigés, or cette année il constate que le déneigement a fait défaut. Monsieur Patrice MEREL ajoute que l'entretien des coursives n'a pas été effectué régulièrement, et que certaines parties se sont dégradées. **Le conseil communal souhaite qu'un Courrier soit envoyé aux copropriétés pour leur demander une étude structure sur l'ensemble de ces coursives. (Courrier envoyé en attente du retour de l'étude).**

4. Office nationale des Forêts

Monsieur Joël Ougier Simonin souhaite qu'un courrier soit envoyé à l'ONF, afin de contester une circulaire interdisant aux collectivités d'accorder les autorisations pour la coupe et la vente du bois d'affouage. Les élus de La Plagne Tarentaise ont validé cette proposition.

Cette mesure interdit donc désormais à tout privé de faire du bois sans passer par un professionnel.

Le conseil communal souhaite qu'un courrier soit envoyé pour contester cette mesure. (Le courrier a été rédigé et envoyé depuis aux différents services de l'ONF ainsi qu'au directeur, aux parlementaires et au conseil départemental de la Savoie).

5. Commission scolaire

Mme Christiane Charrière informe le conseil communal que les familles ont été entendues, et que ces entretiens se sont bien déroulés. Mesdames Fabienne Astier et Christiane Charrière indiquent que les conditions de dérogation à la carte scolaire vont être retravaillées, lors d'une réunion programmée jeudi 19/04.

Mme Christiane Charrière souligne que les élus travaillent ensemble sur l'organisation des écoles et une demande de rendez-vous a été envoyée à la direction académique. Mmes Fabienne Astier et Christiane Charrière trouvent important de conserver les petites sections à MONTCHAVIN, et souhaitent que les élus de la commission travaillent ensemble pour trouver la meilleure organisation possible. Mmes Fabienne Astier et Christiane Charrière font un retour positif des commissions et du travail constructif engagé par tous les élus de cette commission.

Le conseil communal prend acte de ces éléments nouveaux et notamment du fait qu'une délibération sera proposée au prochain conseil municipal du 14 mai pour modifier les conditions de dérogation de la carte scolaire.

6. Travaux estivaux

Phasage des travaux :

- Concernant la reprise du chantier des Lodges, et en raison de la hauteur de neige, certains désagréments ont dû être pris en compte. Le déneigement des talus en bordure de route prendra plus de temps que prévu, et l'installation de la grue a nécessité la mise en place d'un alternat temporaire. Monsieur le maire rappelle qu'il est important de communiquer en amont, afin d'éviter les retours négatifs et critiques des usagers et des socioprofessionnels.

- Le déneigement de la place perrière est bien avancé également. Des entreprises ont été mandatées pour déneiger la fosse creusée cet automne, en veillant à ne pas endommager les pieux installés pour la construction du bâtiment de Plagne Centre.

Monsieur Gérard Montillet indique que le camion de la Communauté de communes des Versants d'Aime (Cova) ne pouvait plus s'engager sur la rampe de Plagne Centre, en raison d'une pente beaucoup trop importante. Cette difficulté avait été signalée par les techniciens de la Cova. Des travaux ont donc été réalisés de manière urgente, ce qui a provoqué des retours très négatifs sur Facebook. Il est à noter que la rampe est souvent gelée, avec un pourcentage de 12/14 %, ce qui est très compliqué et dangereux.

Une solution devra donc être trouvée pour régler de manière définitive ce problème.

Le conseil communal prend acte de ces informations.

Le conseil communal prend acte de ces informations.